

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DES TROUPES DE MARINE

Siège social
30, rue du Malbousquet
83600 FREJUS

N° Siret: 43521926600028
Code A.P.E.: 9499Z



Adresse postale
B.P.10 83601 FREJUS Cedex
Tel: 04 94 40 76 05
Fax : 04 94 40 76 05
Courriel : amisdumusee@wanadoo.fr

Fréjus, le 01 mars 2014

Procès verbal de la XXXIII^{ème} Assemblée Générale de l'AAMTDM

La XXXIII^{ème} Assemblée Générale de l'AAMTDM s'est tenue le samedi 25 janvier 2014 dans la salle de conférences du CHETOM, au musée des Troupes de Marine, de 9H30 à 13H00, sous la présidence du général (2S) Philippe TRACQUI en présence :

- du général GEORGES, commandant l'EMSOME et père de l'Arme des TDM, autorité de tutelle du musée,
- du général (2S) LE PORT, président de la FNAOM/ACTDM,
- du général (2S) Francis TOSI, 1^{er} adjoint, représentant Mr Elie BRUN, maire de Fréjus,
- de Mme Françoise DUMONT, 1^{er} adjoint, représentant Monsieur GINESTA député maire de Saint-Raphaël,
- de Mme Françoise THOMAS, adjointe spéciale au maire de Saint-Raphaël pour le quartier de Boulouris,
- de Mmes Françoise CAUWELL, Jacqueline GARNIER et Elisabeth GAILLARD-LENOIR, adjointes au maire de Fréjus,
- des généraux (2S) Jean-Claude METAYER et BOUTEILLE, présidents d'honneur de l'AAMTDM,
- du colonel PILETTE, colonel adjoint au général de l'EMSOME, directeur du Musée,
- du lieutenant-colonel BONRAISIN du 21^o RIMa,
- du capitaine GRAILLAT de l'EMSOME,
- de l'adjudant-chef FILLON du 3^o RIMa,
- du capitaine DE CARNE du 1^o RAMa,
- du capitaine DUBOIS du 3^o RAMa,

Ont également assisté à cette réunion :

- des membres d'honneur de l'association, anciens membres du conseil d'administration, le Colonel (ER) SCHILD, le colonel (ER) MASSIP,
- des présidents d'amicales ou d'association, et notamment ceux de l'ATDM 34 et de l'ANA 21,
- et tous les membres de l'association d'active, de réserve ou en retraite qui ont bien voulu faire le déplacement vers Fréjus.

Le président remercie les membres de l'assemblée d'avoir répondu aussi nombreux à l'appel du bureau de l'AAMTDM, présente ses vœux pour la nouvelle année à l'ensemble des participants, et demande au colonel Dutartre, secrétaire général, d'examiner le nombre de pouvoirs reçus. Avec 2863 pouvoirs détenus sur 8085 membres, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer. Puis le président demande à l'assemblée de se lever.

Hommage à nos morts de l'année 2013 :

Voir en annexe

ORDRE DU JOUR- 1^{ère} Partie

1.1- Rapport moral par le président :

Je voudrais tout d'abord faire savoir à ceux qui se sont plaint de ne pas avoir reçu de convocation à cette assemblée, qu'elle figurait avec l'ordre du jour en page centrale du bulletin de l'association paru en juillet. Nous avons cessé de faire paraître un encart dans l'ancre d'or pour économiser les 800 € qui nous ont été réclamés l'an dernier.

Je souhaite ensuite remercier chaleureusement tous ceux qui soutiennent l'action de notre association, à l'instar du colonel Vincent RABOT de l'ATDM 34 qui suit notre site internet, parmi lesquels beaucoup se trouvent dans cette salle. C'est votre présence permanente à nos côtés qui nous aide à surmonter les obstacles et nous donne la force de continuer et d'entreprendre, car elle nous apporte la certitude que notre action au profit de l'arme des troupes de marine est justifiée. Cette présence se traduit par de multiples témoignages d'amitié, des approbations écrites ou orales, les dons d'objets ou de numéraire au profit du musée. Parmi ces soutiens je n'oublie pas de placer au premier rang ceux que nous apportent les villes de Fréjus et de Saint-Raphaël, qui subventionnent ce musée depuis sa création. Commençons par exprimer nos motifs de satisfaction qui sont nombreux :

- Notre musée a vu arriver à sa tête au cours de l'été un nouveau conservateur, le commandant ROUDIER, artilleur de marine, parfaitement qualifié pour cette fonction et qui est animé d'une ferme volonté de faire évoluer ce qui doit l'être, tout en mettant en œuvre des idées innovantes. Il bénéficie de toute notre confiance et de notre entier soutien. Il faut espérer que cet enthousiasme arrivera à compenser le départ en retraite de Mr SANCHEZ, personnel civil de catégorie A, non remplacé, et du capitaine BODART chef du CHETOM qui devrait être remplacé mais par un civil de catégorie C. Il travaille donc avec une petite équipe très dynamique de 4 permanents (à comparer avec les 7 du musée de l'artillerie et les 16 de celui de la Légion) qui parvient à compenser les réductions d'effectifs et à maintenir à un niveau satisfaisant son rythme de fonctionnement, grâce au renfort permanent de tous les régiments de l'Arme et à celui de madame WILLAUME, secrétaire très qualifiée mise à disposition de notre musée par l'Association..
- Leur action est complétée par une solide équipe de bénévoles dont l'action reste fondamentale et que je remercie sincèrement.
- Nos effectifs sont en nette hausse cette année, grâce aux efforts de recrutement à la carte du marsouin, effectués par l'EMSOME et la fédération, en dépit de l'épuration des abonnements directs, ce qui fait de nous la plus importante association des TDM.
- Enfin notre association continue à améliorer son fonctionnement grâce à l'informatique et aux efforts de son secrétaire général, ce qui permet de rationaliser le travail et de remplir à moindre coût les objectifs que nous nous étions fixés et que vous aviez approuvés lors de la dernière assemblée générale.

Mise en sommeil du projet d'extension :

Alors qu'il y a un an à la même époque tous les espoirs étaient encore permis, ce projet qui était bien près d'aboutir et à propos duquel tout a été dit dans notre dernier bulletin, a été torpillé par le SID de Lyon mandaté par le DMPA et renvoyé aux calendes grecques, c'est-à-dire à 2020 ou 2022, avec cependant une promesse de financement partiel par l'armée de terre qui pourrait atteindre 500 000€ en 2016, mais à ma connaissance rien n'a été écrit à ce sujet.

Pour mémoire, je rappellerai que pour entamer les travaux de notre projet d'extension, nous étions obligés de solliciter l'accord du SID auquel nous avions demandé, via la DMPA de reprendre les études de sols déjà effectuées lors des précédents travaux. L'architecte désigné a repris l'ensemble des études à leur début sans chercher à prendre contact avec notre association qui avait été chargée de piloter le projet et suit l'affaire depuis sa genèse, ni profiter des travaux de notre architecte, ou des conseils du colonel(H) FAGOT du génie, qui suit le projet depuis sagesse. Il a jugé notre projet ébauché, incomplet et pas assez cher et a proposé un contreprojet trois fois plus onéreux (3,8 M €), mais irréalisable financièrement, comme cela avait déjà été le cas pour les études précédentes datant de 2007. A l'automne il semble que la fiche d'expression de besoins ait été revue à la baisse pour se rapprocher de la nôtre avec des coûts de 2,2 ou 2,6 M€, mais notre association n'en a pas eu communication.

Notre association ne conserve qu'une seule certitude, c'est le projet qu'elle a élaboré et les 260 000 euros économisés avec votre aide, qui doivent être gelés pour rester disponibles à cet effet, et que nous comptons bien voir augmenter dans les années à venir grâce au rescrit fiscal que nous a accordé le trésor public. Il nous restera à finir de payer notre architecte, s'il n'est pas retenu et à faire effort sur le deuxième volet du projet : la modernisation de l'existant.

EFFORT sur la MODERNISATION de l'EXISTANT ET LE RAYONNEMENT

Comme vous le pensez, ces mauvaises nouvelles ont laissé notre bureau complètement démotivé à partir du mois de juin avec le sentiment de voir nos efforts réduits à néant. Mes camarades ne fréquentaient plus nos réunions et parlaient de démission. Afin de maintenir un minimum de cohésion, nous avons décidé de faire effort sur le volet modernisation de l'existant et rayonnement, tout en appuyant les initiatives du nouveau conservateur.

- **Financement en cours des travaux de réfection de l'éclairage du Musée,**
En utilisant les sommes consacrées aux provisions pour achat de matériel que vous aviez votées à la dernière assemblée complétées par les reliquats de crédits alloués au musée. Cette opération vous sera présentée plus loin par le colonel TISSIER
- **Modernisation de la gestion de notre boutique,** avec suivi des stocks par informatique grâce à la mise au point d'un logiciel que vous présentera le lieutenant-colonel RIZZOTTO,
- **Mise aux normes ERP de cette salle** en complément des financements effectués par la base de défense de Draguignan
- **Projet d'équipement du musée en tablettes numériques , financé sur l'exercice 2014 :** Il s'agit de doter le musée de 10 tablettes numériques, reliées par WI-FI à un ordinateur, capables d'accompagner la visite en

délivrant des commentaires en 4 langues ainsi que des documents et des vidéos. Ce système s'inspire de celui déjà en place au musée d'archéologie de Saint-Raphaël. (colonel TISSIER),

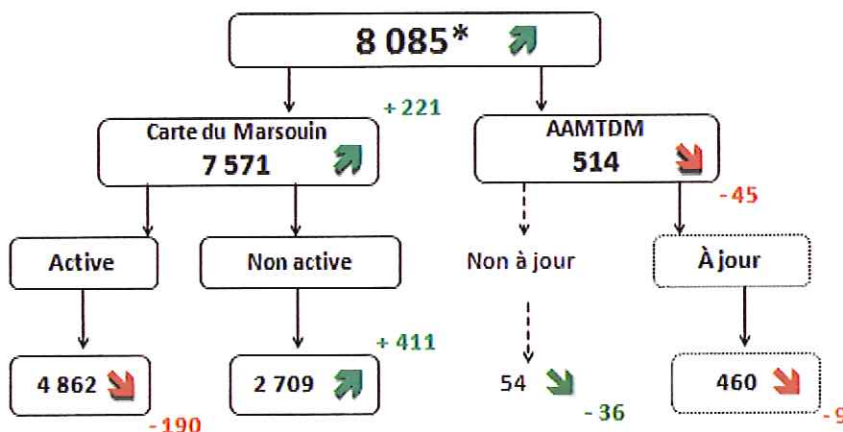
- **Effort sur le rayonnement avec l'aide apportée au souvenir français** de Saint Raphael pour la réalisation d'une stèle (photo). Il s'agissait d'honorer la mémoire des poilus blessés au combat et morts de leurs blessures dans les hôpitaux de l'arrière installés à Saint-Raphaël, dont plus de la moitié sont coloniaux ou originaires de l'outre-mer. La plaque en bronze a été réalisée d'après des documents du musée, par notre camarade le colonel Gérard VIE, maintenant sculpteur installé à côté de Perpignan.

FIN DE MISSION DE L'ACTUEL PRESIDENT

- Il y a six ans, appelé par le général ROISIN, père de l'arme et encouragé par les généraux LANG et THORETTE, j'avais fini par accepter la présidence de l'association « pour diriger et mener à bien le projet de troisième extension du Musée des troupes de Marine ». J'ai alors découvert qu'un premier avant projet, mené par le conservateur de l'époque, venait d'être mené à son terme par le SID de Lyon. Consistant pratiquement à reconstruire le musée en l'agrandissant, il était très cher et a été refusé par le ministère de la défense. Partant de cet échec, il était très difficile de remonter la pente. C'est pourtant ce que nous avons tenté de faire jusqu'au printemps dernier en saisissant un architecte de Fréjus qui a établi un projet raisonnable, correspondant exactement à nos capacités de financement et aux besoins minimum exprimés. Le SID a alors envoyé une architecte qui, refusant de nous rencontrer, a établi un nouveau projet, suffisamment cher pour être irréalisable mais permettant de torpiller le nôtre. J'ai également appris lors d'une réunion du CNT que je n'avais pas à agir officiellement pour cette action d'extension, soit le contraire de ce pourquoi j'avais été recruté et qui m'avait été exprimé par courrier officiel, puis, fin août, que notre projet était renvoyé à 2020 ou 2022. J'ai alors envoyé une lettre de démission au père de l'arme avec copie au président de la fédération, estimant que les conditions pour lesquelles j'avais accepté cette présidence n'existaient plus. Je quitte cette présidence avec le sentiment, au cours de ces deux mandats de trois ans, d'avoir bien servi notre association et notre musée et avec deux regrets, d'abord celui de quitter une équipe de camarades sympathiques, qui eux, sont entièrement bénévoles et totalement dévoués à la cause des Troupes de Marine, celui ensuite de ne pas continuer à soutenir l'action du commandant ROUDIER qui est vraiment le conservateur dont notre Musée avait besoin.

1.2 : Situation des effectifs par le colonel DUTARTRE, secrétaire général :

Effectifs au 31 décembre 2013



Pour mémoire, 7 909 membres à la dernière AG

* dont 28 doubles-cotisants

La lecture de ce synoptique montre que les effectifs « Carte du Marsouin (CDM) – adhérents directs AAMTDM » progressent encore cette année (de 7909 à 8 085). La CDM, 7571 membres, gagne 221 adhérents ; l'AAMTDM, 514 membres, en perd 45.

Un zoom sur :

- la CDM fait apparaître une divergence : « l'active » perd 190 membres alors que les « anciens » en gagnent 411.

- l'AAMTDM montre que l'association recrute 18 nouveaux quand elle en a 63 pour retard de cotisation (pour 2010 et 2009). Le nombre des « retardataires » recule de 90 à 54 (dont seulement 14 pour 2011) soit 36 de moins qu'en 2013 grâce aux relances.

Le Colonel DUTARTRE souligne à l'assemblée que les prélèvements ordonnés par l'association ont un coût de base de 0,26 € par adhérent et que chaque rejet pour défaut de provisions, clôture de compte, changement de coordonnées... coûte 10,80 €.

1.3 : Compte rendu de la gestion financière et bilan par l'adjudant-chef (H) Gilbert THEVENOT, trésorier : RECETTES

• Cotisations - Ventes à la boutique du Musée – Subventions – Dons - Produits financiers - Recettes diverses	133 216.78
• Report de l'avoir au 31 décembre 2012	248 073.22
TOTAL	381 290.00

DEPENSES

• Fonctionnement de l'Association	57 986.12
• Fonctionnement MUSEE - CHETOM	32 420.32
TOTAL	90 406.44

AVOIR AU 31 DECEMBRE 2013

Reliquat des recettes au 31 décembre 2012	+248 073.22
• Recettes au 31 décembre 2013	+133 216.78
• Dépenses au 31 décembre 2013	- 90 406.44
AVOIR disponible:	290 883.56
Stock des marchandises au prix d'achat:	+8 116.31
AVOIR réel:	298 999.87

REPARTITION DE L'AVOIR

• Compte courant Caisse d'Epargne	29 689.86
• Compte chèque postal	12 421.66
• SICAV à la Caisse d'Epargne	169 552.89
• Livret « A » à la Caisse d'Epargne	79 218.59
- Numéraire	0.56
TOTAL:	290 883.56

VENTILATION DES RECETTES

• Cotisations	92 365.23
• Ventes à la boutique du Musée	19 483.11
• Produits financiers	1 441.24
• Subventions	13 000.00
• Dons (1)	5 402.51
• Recettes diverses	1 524.69
TOTAL	133 216.78

(1) Dont : 1 300.00 € dans le tronc du Musée

VENTILATION DES DEPENSES

(Au titre de l'Association)

• Fonctionnement	12 133.74
• Confection du bulletin N° 30	11 936.17
• Achats pour la boutique du Musée	10 922.32
• Salaires et charges sociales	22 993.89
TOTAL (1)	57 986.12

VENTILATION DES DEPENSES

(Au titre du Musée et du CHETOM)

• Présentation, conservation des collections	4 397.69
• Rayonnement et publicité	2 033.20
• Livres et abonnements	1 932.39
• Enrichissement des collections	9 360.54
• Assurances et Frais Généraux	7 205.37
• Reliure et dorure	906.21
• Informatique	2 202.99
• Equipements techniques	2 047.90
• Fournitures de bureau	2 334.03
• Dépenses exceptionnelles	
Total (2)	32 420.32
TOTAL (1+2)	90 406.44

Le président fait remarquer les points suivants :

- Les cotisations sont en nette hausse (+ 23000€)
- Les ventes à la boutique n'ont pas donné les résultats escomptés (-5500€)
- Les subventions sont en hausse (+ 1000€)
- L'AAMTDM a moins dépensé que prévu à cause d'une réduction des charges sociales dues pour notre secrétaire,
- Le Musée a moins dépensé que prévu malgré le paiement de la première tranche des éclairages pris sur le poste « enrichissement des collections »,
- Nous avons parfaitement rempli l'objectif de 260 000 € d'économies pour l'extension du musée que nous nous étions fixé l'an dernier

1.4- Avis du commissaire aux comptes :

Le colonel (er) Yves LE MEE, commissaire aux comptes lit le rapport suivant :

Conformément au mandat fixé par les statuts de l'Association, j'ai procédé le 17 janvier 2014, pour l'exercice 2013, au contrôle des comptes de l'Association des Amis du Musée des Troupes de Marine.

Toutes les pièces comptables ainsi que leurs justificatifs ont été mis à ma disposition et ont pu être contrôlés.

Le résultat des opérations se solde par un excédent en forte progression par rapport à l'exercice précédent et répond aux normes d'une gestion financière équilibrée. La situation est saine avec une trésorerie et un portefeuille titres (Sicav) très satisfaisants.

Je complimente l'Adjudant Chef (H) Gilbert THEVENOT, le trésorier de l'Association pour la rigueur et le soin apportés à la bonne tenue des comptes.

En conclusion, je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation et solidité financière de l'Association à la fin de cet exercice.

1.5- Avis des membres présents sur la gestion

L'assemblée ne formule aucune remarque, donne au trésorier le quitus pour sa gestion financière et l'applaudit longuement après que le président ait fait remarquer que l'adjudant-chef THEVENOT, âgé de **82 ans**, est au service de l'AAMTDM depuis **35 ans**.

1.6- Bilan des actions entreprises par l'association au cours de l'année (modernisation-extension du musée, conférences, site internet, achats divers...) et projets 2013 :

Le président passe en revue et commente les principales actions effectuées par l'association au cours de l'année :

- ❖ Recueil et gestion des fonds nécessaires: cotisations, subventions et dons,
- ❖ Travail de l'atelier de reliure de Mr d'HALLIVILLÉE,
- ❖ Financement de l'enrichissement des collections,
- ❖ Réalisation de la première tranche de réfection des éclairages du musée et études pour l'équipement en tablettes informatiques, opérations effectuées dans le cadre de notre opération de modernisation et présentées plus loin par le colonel TISSIER.
- ❖ Réorganisation de la boutique du Musée, dont il sera rendu compte ensuite par le lieutenant-colonel RIZZOTTO,
- ❖ Etudes relatives à la mise aux normes ERP de cette salle, en complément des actions financées par la base de défense.
- ❖ Travail du comité Bazeilles anciens, qui va vous être présenté par le secrétaire général
- ❖ Animation du site internet et de Facebook, par le lieutenant-colonel AVELANGE
- ❖ Animation du cycle de conférences....

➤ Intervention du lieutenant-colonel RIZZOTTO, responsable de la boutique :

Un logiciel de comptabilité a été conçu gratuitement et spécialement pour la boutique. Il est régulièrement amélioré et mis à jour en fonction des besoins formulés. Complexe à mettre au point vu l'éloignement du concepteur mais simple d'emploi, il simplifie le travail des militaires et celui de la secrétaire, il permet avec peu d'écritures de tenir une comptabilité rigoureuse : chiffre d'affaire, bénéfices, bilan des stocks, se calculent instantanément et sont contrôlables à tout moment.

Pour information :

Le catalogue de la boutique est toujours disponible sur le site de l'AAMTDM ou sur sa page Facebook, un grand choix d'articles est à votre disposition dont des nœuds papillons (un grand nombre en stock).

➤ Intervention du colonel DUTARTRE, secrétaire général adjoint, pour le bilan Bazeilles Anciens :

L'AAMTDM a pris en compte la gestion-participation des « Anciens », hors transport-hébergement, au **concert** qui a été organisé aux arènes le 31 août en soirée et à la **prised'armes** organisée au 21 RIMa le 1^{er} septembre. La charge de travail a donc augmenté puisqu'il a fallu faire un double suivi.

L'association n'était pas impliquée dans le repas de la famille coloniale pour lequel chaque « Ancien » a traité, comme convenu, avec le SRL 21^{ème} RIMa.

a- Mesures préparatoires

Les informations relatives à Bazeilles 2013 et les bulletins de participation adaptés aux deux rendez-vous décrits ci-dessus ont paru dans l'AOB de juin-juillet et une lettre contenant les mêmes éléments a été envoyée (un peu tardivement au mois d'août) aux adhérents directs.

b- Concert

Le concert a été très attractif. Bien que l'association l'ait pressenti en réduisant le nombre de cartons consentis par famille (de 6 à 5), la demande (790) a été supérieure à l'offre (600 places). Le comité a donc dû identifier chaque demande afin de satisfaire prioritairement la famille coloniale en attendant le complément de cartons réclamé à l'EMSOME. En définitive, toutes les demandes ont été satisfaites.

En 2014, le nombre de cartons alloué par famille sera réduit à 4. Seront servis dans l'ordre :

- les adhérents à la CDM et/ou à l'AAMTDM ;
- les adhérents à toute association et/ou amicale TDM (régimentaire, départementale...);
- les demandeurs identifiés TDM non-adhérents à l'une ou l'autre des associations déjà évoquées ;
- les autres demandeurs dans la limite des places offertes et dans l'ordre des demandes reçues.

c- Prise d'armes

Nous avons eu 650 demandes pour 550 places offertes en tribune « Anciens ». La tribune officielle a permis d'accueillir et distinguer certains.

d- Enseignements

La liste des officiers généraux adhérents directs de l'AAMTDM sera transmise à l'EMSOME.

L'accès des personnes à mobilité réduite pourra être améliorée par l'envoi de cartons de couleur VIP afin que celles-ci soient naturellement dirigées vers l'entrée idoine.

Autres actions du secrétariat :

- Renouvellement du formulaire d'adhésion – renouvellement – don - changement d'adresse et demande de prélèvement.
- Routage du bulletin avec notamment le retour à l'ancienne formule pour l'OME (envoi groupé en 15 colis).
- Informatisation des prélèvements automatiques via l'interface en ligne OPNET afin de satisfaire les normes européennes de l'espace unique de paiement en euro SEPA. La saisie des coordonnées bancaires a montré que notre base comportait des erreurs. Les adhérents non reconnus par le logiciel de la Banque Postale et non prélevés doivent contacter le secrétaire de l'association. Un RIB et une nouvelle autorisation de prélèvement leur seront redemandés.

➤ Intervention du lieutenant-colonel AVELANGE, 2ème vice-président pour la suite des actions réalisées.

Projet du cycle des conférences 2014-2015

Judi 18 septembre 2014	GALLIENI, sauveur de Paris	M. Charles-Armand KLEIN
Judi 16 octobre 2014	Les ravages de la désinformation	M. Michel KLEN
Judi 13 novembre 2014	Le service de santé des troupes coloniales pendant la Grande guerre	Dr Louis HERAUT
Judi 18 décembre 2014	Historique de la justice militaire	M. Gérard CROUTTE
Mardi 3 février 2015	Les guerres d'Afrique, des origines à nos jours	M. Bernard LUGAN
Judi 12 mars 2015	Le Général GOURAUD, en Afrique et pendant la Grande Guerre	Mme Julie d'ANDURAIN

Jeudi 16 avril 2015	Agnès de NANTEUIL, biographie d'une jeune résistante morte pour la France	M. Christophe CARICHON
Jeudi 21 mai 2015	Les tirailleurs sénégalais dans le sud-est, durant l'entre-deux-guerres	M. Anthony GUYON
Jeudi 18 juin 2015	Une armée au XXI ^e siècle, pour quoi faire ?	M. François CHAUVANCY

Le site Internet : <http://www.aamtdm.net/>

Nouveautés sur le site en 2013 :

- Mise à jour de la page « histoire des TDM » en liaison avec le rédacteur du site de la Fédération.
- Regroupement des articles parus dans nos bulletins annuels et relatifs aux armes exposées au musée.
- Création d'une rubrique consacrée aux visites rendues au musée par des personnalités ou des groupes.
- Développement de la page « liens » pour faciliter la recherche rapide d'informations pratiques.
- Mise à jour régulière du catalogue des objets et livres proposés en boutique.

La page Facebook

<http://www.facebook.com/pages/Association-des-Amis-du-Musée-des-Troupes-de-Marine/171525852893338>

BILAN :

- De 496 fans à 862 en un an.
- Chaque publication est lue en moyenne par 230 personnes.
- Fort impact des OPEX dans l'enregistrement des nouveaux fans.
- Intérêt manifeste de l'audience pour les rappels historiques et les photos d'anciens.
- Grande activité de groupes s'intéressant à l'Indochine.

OBJECTIFS :

- Dépasser les 1500 fans en fin d'année.
- Etudier la publication de documents, photos ou cartes détenus par le CHETOM.
- Signaler systématiquement et en temps réel les acquisitions du musée, les expos qu'il organise et les visites.

➤ Intervention du Colonel (H) TISSIER, 1^{er} vice-président pour présenter le projet de modernisation

Plan d'action pour 2014

Je vais commencer par un point de situation qui n'est pas vraiment réjouissant

Dans la continuité du rapport moral du président, je déplore moi aussi que le projet d'extension-modernisation que nous vous avons présenté à la dernière assemblée générale et qui avait reçu votre aval, soit relégué aux oubliettes dans les mêmes conditions que le précédent en 2006.

J'ajouterai en forme de conclusion sur ce désastre : « Que d'énergie et de temps gaspillé » et ce, pour d'obscures raisons que j'ai des difficultés à identifier !

Dans la mesure où l'institutionnel refuse dans l'immédiat de prendre en compte notre projet, il est très difficile de se projeter à l'horizon 2020, et ce, aussi longtemps qu'aucune décision écrite ne nous sera parvenue, combien d'entre nous seront encore présents à l'AG de 2020 ou 2022 pour témoigner de la crédibilité des promesses qui restent verbales pour le moment ?

En attendant d'y voir plus clair et de constater que les premières décisions du ministère de la défense nous parviennent effectivement, nous sommes contraint de modifier notre action dès cette année 2014.

Voilà ce que nous vous proposons

1. Réduire l'effort fait sur le volet extension.
2. Accentuer notre effort sur le volet modernisation du Musée, nous verrons plus loin le détail des travaux proposés par le conservateur.

Nous allons cependant poursuivre le recueil des dons pour la future extension et sanctuariser dans le budget annuel les sommes recueillies dans le chapitre, dont la rubrique est dédiée à "l'investissement" et qui a été créée lors de la dernière assemblée générale, cela montre que nous avons déjà engagé depuis un an la démarche, sans l'avoir véritablement identifiée formellement, il répond au souci de sanctuarisation des sommes recueillies sans figer le système:

- Pas de montant annuel fixe.
- Contrôle et Gestion qui reste du ressort de l'association et donc de vous, l'assemblée générale, comme il est prévu dans les statuts et d'usage pour les associations "loi de 1901".

Voilà pour ce qui concerne le chapitre "extension du musée";
Je vais maintenant aborder le volet "MODERNISATION" qui comporte trois volets
La modernisation proprement dite,
Les acquisitions,
Les actions ponctuelles.

Après étude des propositions du Conservateur, nous avons arrêté le programme qui figure ci-dessous.

❖ **Deux opérations importantes**

La première porte sur l'Amélioration du site
La deuxième sur l'amélioration des conditions de visite

I - Amélioration du site:

Réfection de l'éclairage des vitrines et de la crypte

II - Amélioration des conditions de visite:

Installation d'un réseau WI-FI pour visite guidées

❖ **Enrichissement des collections**

Un mot sur l'enrichissement des collections nous nous limiterons aux pièces rares et peu volumineuses
Une fois de plus nous nous efforçons d'être en accord avec nos statuts qui font de l'enrichissement des collections une si ce n'est la principale raison d'être de notre association. Stopper ou entraver notre action dans ce domaine est inacceptable sauf à modifier nos statuts. Compte tenu de la richesse actuelle de ces collections et des faiblesses des capacités de stockage, nous nous limiterons volontairement au financement permettant l'acquisition de quelques pièces rares et peu volumineuses.

Le financement de cet enrichissement ne figure pas dans le cadre du plan d'action mais dans le projet de budget général 2014

❖ **Deux opérations ponctuelles**

- Soutien à l'exposition temporaire sur le débarquement en Provence. Ce soutien est incontournable dans la mesure où le sujet concerne à la fois l'histoire des troupes coloniales et la région PACA, le musée ne peut pas se permettre la médiocrité.
- Mise aux normes ERP (salle polyvalente) Bien que cette mise aux normes soit obligatoire et concerne la sécurité, la Base de Défense n'est pas en mesure "techniquement" de la prendre en compte, il s'agit donc d'accompagner financièrement et de compléter cette opération.

Les prévisions de cout sont les suivantes

Eclairage	= 15 500 €
Réseau WI-FI pour visite guidées	= 10 000 €
ERP	= 4 000 €
Exposition temporaire	= 5 000 €
Total	= 34 000 €

Nos demandes de subventions seront rédigées en cohérence avec ce programme.

Enfin, ces opérations entrent dans le cadre des objectifs de valorisation du musée et peuvent être réalisées sans engager l'infrastructure.

Cet exposé n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, le programme proposé est adopté.

1.7.1 – Activités et résultats du Musée par le chef de bataillon Philippe ROUDIER, conservateur du Musée.

1) Présentation :

Le CBA Philippe ROUDIER a pris ses fonctions de conservateur le 1^{er} août 2013.

2) Fréquentation

Le musée des troupes de marine a accueilli 14 600 visiteurs dont 200 scolaires, en 2013 (15 000 en 2012). Une baisse de la fréquentation a été remarquée au mois de juillet, et durant les festivités de Bazeilles. Beaucoup plus de visiteurs à la fin d'année avec l'ouverture exceptionnelle durant les fêtes (200). Le musée a aussi accueilli 300 personnes durant les Journées Européennes du Patrimoine en septembre.

3) Enrichissements des collections et valorisation scientifique :

- Dons : 120 donateurs
- Achats : une vingtaine.
- Récolement : environ 3 000 objets
- Une centaine d'objets ont obtenu le label « collection Musée de France ».

- Traductions d'une centaine d'idéogrammes extrême-orientaux figurant sur une quarantaine d'objets de la collection permanente.
- Mise en place de capteurs scientifiques (hygromètres, thermomètres) afin de mesurer les conditions de présentation et d'exposition des collections.

4) Expositions temporaires :

- En cours sur l'Artillerie de la Marine, puis celle prévue sur le Débarquement de Provence et la libération de la France, mission majeure du musée cette année, d'août à décembre 2014. Cette exposition a reçu une homologation ministérielle pour les commémorations du 70^e anniversaire des débarquements et de la Libération.
- Un musée qui s'exporte...Expositions extérieures sous la forme de prêt d'objets : au musée de la Résistance à Limoges pour une exposition sur les compagnons de la Libération du Limousin; un tableau au musée de la Légion étrangère, une vingtaine d'objets au musée de l'Armée pour l'Exposition sur l'Indochine Française.

5) Travaux en cours et programmés sur le musée :

- Eclairage général et éclairage des vitrines
- Etanchéité Toiture
- Escalier du CHETOM
- Lumière
- Réserves
- Mise aux normes ERP de la salle polyvalente du CHETOM.

6) Projets :

- Mise en place d'un chantier des collections : recollement de la collection permanente ;
- Visites guidées au profit des scolaires (classe du patrimoine) ;
- Visites au profit des associations patriotiques et des groupes de militaires à l'instruction.
- Etudes pour la réalisation d'un salon de peinture à l'horizon 2015-2016.

1.7.2 – Activités et résultats du CHETOM par le capitaine Benoit BODART, chef du CHETOM.

Le bilan du centre d'histoire et d'études des Troupes de l'outre-mer pour l'exercice 2013 s'articule autour de 5 points :

1. Les archives. Le CHETOM se concentre sur sa mission principale : accueillir et renseigner les chercheurs. Nous avons accueilli pour l'année 137 lecteurs en 2013.

Tri / Classement / Enregistrement :

Fonds publics : 15 H + 16 H = 711 cotes d'archives

Fonds privés : 17 H + 18 H = 617 cotes d'archives.

2. La bibliothèque. 10 500 livres, 3948 revues et articles, 2775 références documentaires et 363 CD et DVD ont été enregistrés pour cette année, portant le total à 17586.

3. la cartotheque. La cartotheque continue de se développer pour arriver à un total de 1800 cartes. Une base de données permet de simplifier les recherches.

4. Le fond « biographies ». Constitué à partir des éléments recueillis dans l'ancien fond du CMIDOM, dans la presse quotidienne et dans les revues spécialisées, le fond « biographies » a fait l'objet d'un inventaire. Il comporte à ce jour 1700 références.

5. Le Rayonnement.

- Lien avec le milieu universitaire
- Plaques de verre
- DVD *Histoire et Traditions*

Le capitaine BODART tient à remercier l'ensemble de l'équipe du musée CHETOM (personnels d'active et bénévoles) et l'AAMTDM pour son soutien.

2^{ème} partie

A l'issue de la pause le général GEORGES père de l'arme et le général LE PORT demandent à prendre la parole, toutes affaires cessantes, l'un pour présenter et faire voter les motions qu'il a présentées, l'autre afin de faire des propositions importantes qui y sont liées. Après avoir pris l'avis des deux vice-présidents, le président déclare qu'il n'y est pas favorable, car ce changement est susceptible de déstabiliser le déroulement de l'assemblée. Après discussions la demande est acceptée.

2.1 – Renouvellement du conseil d'administration :

Le général (2S) Philippe TRACQUI, président démissionnaire sera remplacé par le conseil d'administration lors de sa prochaine réunion.

Le colonel (H) Jean-Claude TISSIER, 1^{er} vice-président est réélu pour une durée de 3 ans à l'unanimité moins une voix contre. Le président déclare, sous réserve de son acceptation, qu'il est le mieux à même de prendre en charge la présidence de notre association.

Le lieutenant-colonel (ER) Michel AVELANGE est réélu pour une durée de 3 ans à l'unanimité moins une voix contre. Le président fait remarquer à l'assemblée qu'ayant déménagé de Saint-Raphaël, il sera remplacé dans sa fonction de vice président par le prochain conseil d'administration, mais continuera à administrer le site internet et la page Face book.

Monsieur Paul SANCHEZ, personnel civil de catégorie A nouvellement retraité et précédemment adjoint du conservateur, est volontaire pour entrer au conseil. Il est élu à l'unanimité.

Le président adresse ses félicitations aux nouveaux élus et les remercie pour leur engagement bénévole au profit de la cause des Troupes de Marine

Intervention du général Fernand GEORGES, père de l'arme:

Voir § 2.4.2

Intervention du général Armel LE PORT, président de la FNAOM/ACTDM :

1. En 2004, la Carte du Marsouin a pris sous son aile l'AAMTDM, présidée alors par le général METAYER. L'association perdait alors 500 adhérents par an et était réduite à environ 2.000 cotisants avec un total de 42.000 € de recettes annuelles.
Dans la négociation entre l'EMSOME, la FNAOM, le CNT et l'AAMTDM, celle-ci a bénéficié d'une quote-part très avantageuse sur la carte du marsouin - 9 € sur une adhésion de base de 30 € - !
2. Toutefois, il faut souligner que la contribution des marsouins et des bigors, jeunes et anciens, à travers la carte du marsouin, n'est **pas une cotisation à l'AAMTDM, mais un soutien au musée des TDM.**
En conséquence, l'association doit pouvoir :
 - a. vivre de ses ressources propres : adhérents directs, subventions locales, bénéfices divers,
 - b. gérer toutes les contributions à la « Mission Musée ».
3. Aujourd'hui la carte du marsouin apporte à l'AAMTDM pour le soutien du musée, en moyenne **75.000 € / an.**
Si vous approuvez le projet d'extension et de modernisation, porté par l'EMSOME et soutenu par la fédération et le comité national des traditions, pour couvrir les engagements des TDM de 1962 à nos jours, il n'est pas anormal que nous tous, réunis en AG, demandions que les 2/3 de la contribution de la carte du marsouin au soutien du musée soient sécurisés chaque année par votre vote.
Il resterait à l'association AAMTDM, selon le budget prévisionnel envisageable, 70 à 80.000 € pour fonctionner et remplir sa propre mission de soutien au musée.
4. Je suis conscient que, dans la conjoncture qui se dessine, ce sera difficile sur une période de 7 à 8 ans. Je propose en échange que le budget de L'AOB prenne à sa charge la diffusion de votre PV d'AG sous la forme d'un supplément de 8 à 12 pages à l'un des numéros de L'AOB ; cela vous économiserait chaque année 12.000 € qui pourraient être consacrés au projet d'extension-modernisation du musée.
5. Enfin, la séparation, dans les comptes, entre ressources propres de l'AAMTDM (cotisations, subventions, etc.) et contributions au soutien du musée me paraît de nature à rendre bien visibles les efforts de chacune des parties prenantes pour atteindre l'objectif fixé.

2.2 – Etudes et rédaction des motions proposées :

❖ Motion n°1 :

Rédaction initiale de la motion présentée par le commandant de l'EMSOME :

Sanctuariser chaque année une participation de l'AAMTDM au financement du projet d'extension-modernisation du musée de FREJUS d'au moins 50 000 € prélevés sur ses revenus annuels de la carte du marsouin, en complément du financement initial déjà identifié par l'association.

Motion rejetée et remplacée par:

❖ **Sacraliser chaque année une participation de l'AAMTDM au financement du projet d'extension du Musée de FREJUS à hauteur des 2/3 des revenus de la carte du marsouin affectés à l'AAMTDM.**

Motion adoptée.

❖ Motion n°2 :

Rédaction initiale de la motion présentée par le commandant de l'EMSOME :

Sanctuariser les recettes dédiées au financement de l'extension-modernisation du musée de FREJUS sur un compte spécifique.

2.1 – sur un seul compte spécifique dédié, détenu et géré par la FNAOM qui est reconnue d'utilité publique et peut recevoir toute forme de dons et legs avec exonération fiscale.

2.2 – sur deux comptes dédiés, détenus et gérés respectivement, l'un par FNAOM pour les besoins d'extension-modernisation des deux musées; l'autre par l'AAMTDM.

Cette rédaction a créé la polémique, après de longues discussions elle est remplacée par :

❖ **Sanctuariser les recettes dédiées au financement du projet d'extension du Musée de Fréjus sur une ligne spécifique du compte de la FNAOM.**

Motion rejetée.

En conséquence, en 2014, les recettes dédiées au financement de l'extension du Musée de Fréjus seront sanctuarisées sur le compte de l'AAMTDM, comme cela a déjà été fait pour les exercices budgétaires précédents.

2.3-Présentation du budget prévisionnel 2014, discussion et approbation par l'assemblée :

RESSOURCES		DEPENSES	
A – Recettes 2014		1 - Association	
➤ Cotisations	90 000.00	➤ Fonctionnement	12 000.00
➤ Vente à la boutique du musée	20 000.00	➤ Confection du bulletin N° 31	12 000.00
➤ Produits financiers	1 500.00	➤ Achats pour la boutique du Musée	14 000.00
➤ Subventions	15 000.00	➤ Salaires et charges sociales	23 500.00
➤ Dons et recettes diverses	6 900.00	➤ Divers	1 000.00
➤ Recettes attendues	2 000.00	TOTAL (1)	62 500.00
A - TOTAL	135 400.00	2 – Musée - Chetom	
B – Report situation antérieure	290 883.56	➤ Assurances et Frais Généraux	8 000.00
		➤ Enrichissement des collections	10 000.00
		➤ Livres et abonnements	3 000.00
		➤ Rayonnement et publicité	3 000.00
		➤ Reliure – dorure - restauration	3 000.00
		➤ Informatique	1 000.00
		➤ Equipement technique	2 000.00
		➤ Fournitures de bureau	1 500.00
		➤ Projets pédagogiques (aide aux scolaires)	2 000.00
		➤ Exposition temporaire « Le débarquement de Provence »	5 000.00
		Total (2)	38 500.00
		TOTAL (1+2)	101 000.00
		3 – Investissement	
		Sanctuarisés	29 578.00
		Provision modernisation	29 500.00
		Total (3)	59 078.00
		Provisions extension	260 000.00
		Disponibles	6 205.56
TOTAL (A+B)	426 283.56	TOTAL	426 283.56

Ce budget est voté à l'unanimité moins une voix.

Constatant que le budget est voté contradictoirement à la motion 1, le président de la FNAOM **propose** :

- Que la motion 1 ne prenne alors effet qu'à compter du 1 janvier 2015
- Que l'AAMTDM s'engage moralement à dégager 50 000 € en 2014

Un consensus est finalement trouvé ; la motion 1 devient :

- ❖ **Sanctuariser chaque année une participation de l'AAMTDM au financement du projet d'extension du Musée de FREJUS à hauteur des 2/3 des revenus de la carte du marsouin affectés à l'AAMTDM à compter du 1^{er} janvier 2015.**

2.4. -INTERVENTIONS

2.4.1 – Intervention finale du Général (2S) LEPORT, président de la FNAOM/ACTDM :

- Evolution des adhésions de février 2012 à décembre 2013

Sur le plan des adhésions, l'année 2012 avait été une mauvaise année. Un sursaut constaté sur les deux derniers numéros avait cependant permis de sauver l'année avec une moyenne de 7195 adhérents et était porteur d'espoir pour 2013. Ce sursaut s'est confirmé et l'effort s'est maintenu sur l'ensemble des numéros faisant de 2013 une bonne année.

En effet, 2013 aura permis d'atteindre la cible de 7500 adhérents en moyenne annuelle et de renouer avec les années fastes de 2008 et 2009.

Il convient cependant de noter que sur le dernier numéro, 250 adhérents, dont 130 « primo adhérents » proviennent d'une anticipation du 8^{ème} RPIMA, en OPEX début 2014, et auraient dû figurer dans le décompte du numéro de février. Ce surnombre tire artificiellement le résultat 2013 vers le haut mais manquera au bilan de 2014.

Comme les années précédentes, ce bon résultat n'est dû qu'aux efforts de « l'active » et on peut craindre d'avoir atteint un plafond en 2013 compte tenu des coupes sombres attendues dans les effectifs de l'Arme dès cette année.

- Ventilation des adhésions après AOB 397 (décembre 2013)

Les adhésions de l'active représentent largement plus des 2/3 des adhésions à la Carte du marsouin :

Soit pour l'active, comme en 2012, un nombre important de marsouins ou bigors servant en dehors des régiments de l'Arme, 1160, soit 24% des « colos » adhérents.

Les 1942 adhérents retraités représentent une infime partie de ce vivier au sein duquel se trouve la véritable marge de progression, vivier que voudrait bien cibler la Fédération mais dont les membres paraissent bien insaisissables.

- Volatilité des adhésions

L'année 2013 est une bien meilleure année que 2012 et pourtant, avec 1731 nouveaux adhérents, nous ne faisons que 36 adhérents de mieux qu'en 2012, mais, avec 1523 pertes, nous en laissons partir 113 de plus.

On peut imaginer les résultats que nous pourrions obtenir en fidélisant ces « partants » !

Ces pertes, enregistrées essentiellement dans l'active, sont de jeunes engagés qui ne renouvellent pas leur contrat initial, mais aussi beaucoup d'EVAT plus anciens ou de sous-officiers qui, au moment de quitter l'Arme, s'estiment déçus ou ne voient pas la nécessité de poursuivre leur adhésion. Ce sont eux surtout que nous ne retrouverons plus et qui feront défaut au sein de nos adhérents anciens et de nos amicales. C'est vers eux que devrait converger l'effort de fidélisation.

- Variation du niveau des adhésions

Nous constatons que :

- Une dégradation du niveau des adhésions en 2012, très certainement due à l'augmentation des tarifs, s'est inversée en 2013.

Cependant le phénomène existe toujours comme le montre la faible balance de 13 variations positives sur l'année. Pour mémoire elle était de 241 variations négatives en 2012.

- Ce sont les anciens qui ont animé cette tendance en étant à l'origine de 46% des baisses et des hausses de niveau d'adhésion, quand ils représentent moins du tiers des adhérents.

- Simulation Carte du marsouin

Il faut noter que si la cible « soutien » de 2500 adhérents en moyenne annuelle est largement atteinte (2540), le niveau bienfaiteur, avec 421 adhérents en moyenne annuelle, souffre d'une certaine désaffection et rate sa cible des 500 adhérents. On peut penser que le chiffre de 100 € effraie psychologiquement les adhérents au moment de s'abonner ou se réabonner. (Pour mémoire: dans notre gestion, la « cible » en termes d'adhésion est 7500 se décomposant en 4500 adhérents simples, 2500 « soutien » et 500 « bienfaiteur »).

Il est bien évident que cela a une incidence sur les résultats financiers.

- Finances Carte du marsouin

Le résultat brut de 362 395 € est le meilleur résultat financier jamais enregistré par la Carte du marsouin, les objectifs chiffrés qui avaient servi de base aux travaux sur l'augmentation de 2012 ont tous été atteints voire dépassés.

Il convient cependant de moduler cet excellent résultat.

En effet en fonction du moment où sont encaissés les chèques des abonnements ou réabonnements du mois de décembre, un certain nombre d'adhérents auront payé deux fois sur l'année 2013, et si, en 2012, le gestionnaire avait arrêté les encaissements le 20 décembre, en 2013 il ne l'a fait que le 26 décembre. C'est aussi le cas des 250 marsouins du 8, que j'évoquais tout à l'heure, qui auront payé deux fois en 2013 mais ne le feront pas en 2014.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas bouder son plaisir mais, malgré tout, se montrer réaliste. Nous avons réalisé un excellent résultat mais il est à craindre qu'il ne reste dans les annales que comme une référence.

En effet, la lente érosion des effectifs de l'Arme (près de 1000 hommes entre 2007 et 2013) risque de s'accroître, or ce sont les marsouins d'active qui fournissent le plus gros contingent de nos adhérents; mécaniquement le résultat paraît inéluctable malgré les efforts des corps. Du côté des anciens, les rangs s'éclaircissent et ce ne sont pas nos retraités, aux abonnés absents, qui viendront prendre la relève.

La seule piste qui mérite d'être suivie semble bien être la fidélisation de ceux qui n'adhèrent plus au moment de se fonder dans l'anonymat de la retraite ou de la reconversion.

2.4.2 – Intervention du Général GEORGES, père de l'Arme

Le GBR GEORGES a fait le point du projet de modernisation/extension du musée.

Il a commencé par en rappeler l'historique. Parti d'un projet initial de construction d'une extension de 1500 m² nécessitant plusieurs millions d'euros, il a dû évoluer en raison de contraintes financières vers une simple modernisation du musée actuel pour aboutir in fine à une proposition intermédiaire d'extension de 450 m² de la surface muséale couplée à une modernisation globale. Cette dernière proposition a été précédemment validée par le conseil national des traditions de l'arme (CNT). Le coût de ce projet est évalué entre 2 et 2,6 millions d'euros.

Il a souligné que l'option retenue était le résultat d'une étude initiale d'un architecte du service d'infrastructure de la défense (SID) et précisé, quoique l'on en pense, que cette direction était incontournable dans l'élaboration et le suivi du projet, d'une part parce que le musée était un organisme du ministère de la défense et d'autre part que son implication s'avérait impérative pour obtenir un soutien financier institutionnel. Dans ce cadre, il a souligné avoir évoqué ce sujet avec le CEMAT auquel il a par écrit sollicité un appui financier, dans la mesure où notre musée est le seul à ne pas avoir reçu de financement institutionnel d'après un récent rapport de la cours des comptes.

Il a ensuite précisé que sa réalisation avait été arrêtée à l'échéance de 2020 (cent cinquantième des combats de Bazeilles), voire 2022 (400 ans de la création des TDM), compte tenu des capacités de financement estimée de l'arme. Suite à cette nécessaire clarification, le COMEMSSOME a justifié le choix de ses 2 propositions de motions avant qu'elles soient soumises au vote des membres de l'association. Pour la première, il a estimé naturel que l'AAMTDM qui reçoit la quote-part de la carte du marsouin dédiée au musée sanctuarise annuellement une part significative de la somme récoltée pour le financement du projet d'extension/modernisation. Il a proposé une sanctuarisation des 2/3 des versements pour le musée de la carte du marsouin. Pour la seconde, il a estimé nécessaire de sanctuariser sur un compte dédié les sommes capitalisées pour le projet. Il a proposé que ce compte soit ouvert par la FNAOM pour l'unique raison qu'étant officiellement reconnue d'utilité publique, elle était habilitée à émettre des reçus fiscaux à chaque donateur.

En conclusion, après avoir salué l'action du général TRACQUI et du conseil d'administration de l'AAMTDM, il a rappelé avec force que les TDM devaient maintenant se mobiliser derrière un projet ambitieux mais réalisable et qu'il fallait maintenant regarder l'avenir avec la ferme volonté de réussir.

Le président déclare l'assemblée générale close et fixe la prochaine au samedi 24 janvier 2015 à 09h30.

Col (H) TISSIER, président par intérim

Col (ER) DUTARTRE secrétaire

AdC (H) Thévenot, trésorier

ANNEXE IN MEMORIAM

Hommage à nos morts de l'année 2013

CNE Rodolphe-André BENON	CNE Bernard FREDET	COL Georges-Roger MARTY	COL Marcel RENAULT
GDI Jean BURTIN	GBR Gérard GODFROY	CBA Henri MASQUET	SCH Dominique RINIERI
COL Gilbert CABANNES	GBR Robert GOESTER	Albert MICHEL	GDI Joël ROUSSEAU
SGT C CHANAS	ADC Roger GUIZIOU	LCL Jean-Paul MONTEGUT	CCH J SAINGAINY
GBR Jean-Louis CRESPIN	ICL Lucien HAMEG	CCH E MORET	Geneviève SALESSE
CCH Bertrand CROISE	ICL Henri IBOS	CPL Jacqui NICAISE	Mr Alain SCACHETTI
CBA Christian CUOCOLO	Professeur François JACOB	LCL Bernard OLIVES	MC Jean Pierre SIGNORET
SCH Youssouf Aptidon DARAR	GBR Gilbert JEAN-BAPTISTE	GDI Xavier OLLERIS	Jacques SIMON
LCL Patrice DARTIGALONGUE	Jean LACOUR	Marcel OREL	ADC Georges TAILLARD
ADJ S DAVID	LCL Marcel LAMBERT	ADC Jean-Jacques ORTEGA	ADC André TARDY
Mr Yves DEBAY	GBR Lucien LE BOUDEC	Docteur Michel PAULMIER	COL Pierre THIABAUD
COL Alexandre DESFARGES	CPL A LE QUINIO	GBR Félix PETER	CPL S TOGA VALEVALE
Franck DUCORNETZ	GBR Jean-François LEGENDRE	COL Raoul PFLIMLIN	MGI Jacques VOELCKEL
COL Henri DUTEIL	Mr René LEIMBACHER	GBR Jacques PICOT	CPL N VOKAER
SGT S DUVAL	SCH Delphine LEVERGE	Ferdinand POINT	COL Réginald WIEME de RUDDERE
MDL Otman EYIMI	Raoul LINARD	MAJ Louis PRUAL	LCL Jean-Luc ZENTAR
COL Bernard FIEVET	COL Daniel MARRET	ADJ Jocelyn QUTIN	
ADJ L FLEAU	Mr John MARTIN	GBR Roger RAVEL	